

<https://snetap-fsu.fr/Communique-unitaire-Fonction-publique-des-le-9-janvier-élargissons-la.html>



Communiqué unitaire Fonction publique : dès le 9 janvier, élargissons la mobilisation pour gagner !



- Les Dossiers - Vie fédérale -
Date de mise en ligne : mercredi 8 janvier 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



La poursuite durant les fêtes de la mobilisation sociale a confirmé la profondeur du rejet du projet gouvernemental de réforme des retraites.

Sous différentes formes, de nombreux personnels de la Fonction publique poursuivent leur inscription dans ce processus d'action.

Nos organisations réaffirment leur soutien à tous les personnels de la Fonction publique qui, dans de nombreux secteurs, ont décidé de reconduire la grève, tout comme elles expriment leur solidarité en particulier aux grévistes de la SNCF et de la RATP, engagé.e.s dans un mouvement reconductible depuis le 5 décembre.

La mobilisation doit encore grandir, notamment dans la Fonction publique pour contraindre le gouvernement à retirer son projet et mettre en oeuvre une réforme visant l'amélioration de notre système solidaire.

Nous refusons la double peine pour les femmes dans la fonction publique qui découlerait de la mise en place de ce projet malgré les déclarations d'intention du gouvernement sur l'égalité femmes / hommes.

Alors même qu'il prétend ouvrir le dialogue sur la pénibilité sans aucun élément concret, le secrétaire d'État en charge de la réforme des retraites vient d'annoncer dans les médias qu'il refuse a priori la prise en compte de critères aussi incontestables que le port de charges lourdes ou l'exposition à des produits chimiques. Ce positionnement confirme que nous n'avons décidément pas la même conception de ce qu'est la démocratie sociale. Il confirme également qu'avec la suppression annoncée du service actif, ce sont des centaines de milliers d'agent.e.s qui perdront le droit à un départ anticipé.

Nous continuons à revendiquer :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants, notamment le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales ([FPT](#) et [FPH](#)), ce qui est en totale contradiction avec le projet gouvernemental.
- Le maintien de la catégorie active pour tenir compte des spécificités dans les trois versants de la fonction publique et une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité.
- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaire de manière uniforme.
- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, et un plan de titularisation des contractuel.le.s.

Communiqué unitaire Fonction publique : dès le 9 janvier, élargissons la mobilisation pour gagner

- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.
- Le renforcement du Statut général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

Avec l'intersyndicale interprofessionnelle, nos organisations appellent « à construire les conditions d'une grève interprofessionnelle d'ampleur, dès le 9 janvier, avec des manifestations partout sur le territoire. Elles appellent à mettre en débat [...] dans toutes les entreprises, services et lieux d'études en organisant des assemblées générales de salarié.e.s, d'étudiant.e.s et de lycéen.ne.s, les conditions de la réussite du 9 janvier et de ses suites dès le lendemain. Elles appellent à faire du samedi 11 janvier, une journée de manifestation dans tout le pays. ».

Déterminé.e.s à gagner avec les personnels, nos organisations - majoritaires dans la Fonction publique - invitent l'ensemble de leurs syndicats à réunir les personnels en assemblées générales et en heures d'information syndicale pour poursuivre et amplifier la mobilisation. Elles ont convenu de se revoir le 10 janvier.

Le 7 janvier 2020.

[Retrouvez ici la lettre adressée aux secrétaires d'État, Messieurs Dussopt et Pietraszewski, par l'intersyndicale.](#)